

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 521 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Février 2010

« Combien de fois nous sommes-nous heurtés, dans un journal, à la radio, à l'un de ces mots propagés à partir de dépêches d'agences par le psittacisme journalistique, mot que personne ne savait traduire correctement alors qu'il venait remplacer un vocable existant. »

(Michel Mourlet)

Obturer, obstruer

Les paronymes sont souvent source de confusion. Ainsi en est-il de ces deux verbes.

Obturer (lat. *obturare* « boucher ») c'est fermer, boucher, colmater une ouverture, un trou, une fente. Obturer la cavité d'une dent cariée avec un amalgame.

Obstruer (lat. *obstruere* « construire (un mur) devant quelque chose », d'où fermer, boucher.

Au XVIII^e siècle, *obstruer* entra dans l'usage commun au sens de faire obstacle, embarrasser par un obstacle, empêcher le libre passage de quelqu'un ou de quelque chose. Au figuré : ralentir le fonctionnement d'une activité. « *De loin, on voit mieux les choses, parce que les détails n'obstruent pas les regards* » (Lamartine).

(Défense du français, N° 521, février 2010)

« Pipolisation »

... ou « *peopolisation* ». Ces deux noms viennent de faire leur entrée dans les dictionnaires. Ils signifient : médiation, souvent pernicieuse, de personnes, d'institutions étrangères au monde du spectacle. La pipolisation de la sphère politique (Larousse 2010). Fait d'accéder à la catégorie des *people*, des personnalités médiatiques. La pipolisation du monde politique (Hachette 2010).

Synonymes : *médiatisation* (Le Robert 1983), popularité, célébrité, rayonnement, faveur auprès du public et des médias.

(Défense du français, N° 521, février 2010)

Sur(-)le(-)champ

Ce pourrait être une scène de la vie rurale : « Le permis de conduire lui a été confisqué sur le champ. » Le rédacteur de l'article ne précise pas s'il s'agit d'un champ de blé ou de pommes de terre. Mais le lecteur perspicace aura compris que le permis de conduire a été retiré à son propriétaire... *sur-le-champ*, c'est-à-dire *immédiatement, tout de suite, aussitôt*, etc. D'où l'importance des traits d'union. « *Moi, monsieur, si j'avais un tel nez, / Il faudrait sur-le-champ que je me l'amputasse !* » (E. Rostand).

(Défense du français, N° 521, février 2010)

« Top scorer »

Parmi les pollueurs de la langue, les sportifs tiennent le haut du pavé. C'est principalement dans leur milieu que l'esbroufe anglomanique se donne libre cours. Comme chez tel rédacteur parlant d'un attaquant canadien *top scorer* de son équipe de hockey sur glace. On espère que ce joueur n'est pas Québécois.

Parler de *meilleur buteur* (ou *marqueur*) serait d'un commun !

(Défense du français, N° 521, février 2010)

« Tractanda »

Un abonné fribourgeois s'insurge contre l'emploi – abusif selon lui – du mot *tractanda* dans les publications officielles cantonales. La *Feuille officielle* du Canton de Fribourg refuse, en effet, dans la publication de toute convocation, l'expression *ordre du jour*, pourtant unanimement reconnue et adoptée partout.

Le terme *Traktandum*, du latin *tractandum* « étant à traiter ; devant être traité », est communément utilisé dans la presse alémanique. Qu'il le soit également dans les communiqués en allemand des communes fribourgeoises germanophones est naturel. En revanche, son emploi dans des textes en français, à la place d'*ordre du jour*, est inacceptable.

La partie francophone du canton (majoritaire) serait-elle devenue zone annexée ?

(Défense du français, N° 521, février 2010)

« Workfare »

« Partout en Europe, l'heure est au *workfare*. » Cet américanisme désigne un système où les chômeurs doivent participer à des programmes de création d'emploi pour avoir droit aux allocations. Cette conception sociale s'oppose à celle d'Etat-providence. Elle implique aussi l'adaptation à tout prix de la main-d'œuvre aux besoins immédiats des employeurs.

En français : *état de travail, aide par le travail, allocation conditionnelle*.

(Défense du français, N° 521, février 2010)